

Nous ne pouvons terminer cette lettre sans attirer votre attention sur la condition actuelle du monde entier. Le spectacle de l'Europe, rouge de carnage, assombrie par tant de foyers en ruines et de coeurs meurtris, est, en effet, un sujet de tristes réflexions sur la civilisation moderne, mais, aussi longtemps que le monde subsistera, les nations auront recours aux armes quand des principes devront être défendus sous peine de deshonneur. Présentement c'est la liberté britannique contre la tyrannie prussienne, c'est la lutte pour le droit et la civilisation chrétienne contre la force brutale et la barbarie. Réalisant la justice de notre cause c'est notre devoir d'assister l'Empire par tous les moyens en notre pouvoir. Inutile d'amoindrir le danger auquel nous sommes exposés. La situation est très sérieuse. Il est regrettable qu'on ne prenne pas la chose plus à coeur. Dans les rangs de l'armée il y a encore des places vides; ces places devraient être remplies sans délai par des hommes aptes au service militaire. Certaines conséquences de la guerre se font déjà sentir, il est bon que nous nous préparions à ce qui peut arriver. Tous, riches et pauvres, devraient pratiquer l'économie en matière d'habillement, de nourriture, d'amusements, et surtout de boisson. Nous devrions mener une vie plus simple, nous contenter du nécessaire et nous abstenir du luxe. Cette modération est recommandable en tous temps, mais, durant la guerre, c'est un devoir patriotique. Le prix des choses nécessaires à la vie est déjà plus élevé et peut encore augmenter. Quand la paix viendra il y aura crise du commerce et de l'industrie, et beaucoup de gens sans emploi; il y aura aussi augmentation de taxes pour faire face aux dépenses de la guerre; ainsi il est sage de se préparer contre les mauvais jours.

Nous ne devons pas oublier qu'il est aussi de notre devoir d'implorer le Dieu Tout-Puissant pour que les chefs des Alliés soient guidés par l'esprit d'en Haut dans la direction de cette guerre, et qu'une prompte victoire nous apporte bientôt une paix honorable.

En vertu d'un décret du Saint Père l'Ordinaire peut permettre que l'invocation: "*Reine de la Paix, priez pour nous,*" soit